

La Fondation Concorde étudie les enjeux du paiement fractionné

« Pour un développement raisonné du paiement fractionné », la nouvelle note du think tank formule cinq propositions pour démocratiser et responsabiliser l'usage du paiement fractionné ou Buy now, pay later (BNPL)

La Fondation Concorde consacre sa nouvelle note aux enjeux et défis du paiement fractionné, financement à court terme permettant aux consommateurs d'effectuer des achats et de les payer en un nombre prédéterminé de versements, souvent sans intérêt. En plein essor durant la crise sanitaire, le paiement fractionné permet de se détourner des crédits à la consommation traditionnels et de s'orienter vers une solution immédiate, simple et sans frais.

Alors que 46 % des français le considèrent comme un « facilitateur » de gestion du budget, 54 autres % le perçoivent comme un piège parfois dangereux. Dès lors, malgré sa progression, le paiement fractionné continue de diviser les Français. Sont ainsi évoqués de manière très claire les avantages et risques, gravitant autour de ce type de financement. Ce dernier présente donc une certaine utilité sociale et économique. Toutefois, lorsqu'il s'adresse à des ménages fragiles financièrement, le paiement BNPL peut mener à l'addiction ou encore au surendettement.

Réalisée par Luc Domergue, ingénieur et membre du Conseil scientifique de la Fondation Concorde, et Timothée Waxin, enseignant-chercheur à l'EMLV Business School, cette note explicite ainsi les enjeux et défis relatifs à ce nouveau système de paiement, rapide, instantané, qui ne nécessite par conséquent aucune réflexion et peut alors constituer une incitation à la consommation.

Dans le but d'en responsabiliser l'usage, la Fondation Concorde formule cinq propositions dans sa note :

1. Veiller à ce que la concurrence reste équitable entre les différents acteurs
2. Mener une étude d'impact sur l'apport économique du BNPL et son potentiel lien avec le surendettement
3. Encourager une meilleure information contractuelle
4. Instaurer dès le plus jeune âge une éducation financière
5. Intégrer l'open banking dans les usages du paiement fractionné et ce avec intelligence